La Liberté, 10.11.2003, page 7
« Le candidat Christoph Blocher perd des points »
Source : e-newspaperarchives.ch, https://www.e-newspaperarchives.ch/?a=d&d=LLE20031110-01.2.56
Copie d'archive pour www.alainberset.ch, établie le 24.11.2026.

Le candidat Christoph Blocher perd des points

ANALYSE
CHRISTIANE IMSAND

L'heure des comptes a sonné pour les radicaux. Le sévère avertissement que le peuple leur a infligé au Conseil national en leur retirant sept sièges a reçu confirmation hier au Conseil des Etats. Le second tour a tourné à la débâcle pour le grand vieux parti. Les candidats radicaux ont été éliminés dans trois des quatre cantons où ils étaient en lice.

A Fribourg, le sortant Jean-Claude Cornu a bu la tasse au profit du socialiste Alain Berset. A Neuchâtel, premier canton suisse à envoyer deux élus de gauche à la Chambre haute, la sortante Michèle Berger a été éliminée par la socialiste Gisèle Ory. A Schwytz, le siège radical est revenu au démocrate du centre Alex Kuprecht. Il n'y a que dans le canton de Vaud que la radicale Christiane Langenberger s'est fait réélire. Mais le second siège n'a pas été attribué au candidat libéral soutenu par les radicaux. Il est resté entre les mains du socialiste Michel Béguelin.

GAUCHE RENFORCÉE

Au total, la gauche a sérieusement consolidé ses positions dans la Chambre des cantons où elle occupe désormais 9 sièges, soit trois de plus que pendant la dernière législature. Il faut remonter à 1979 pour retrouver une députation socialiste aussi étoffée. Les radicaux en revanche plafonnent actuellement à 13 sièges. Ils en gagneront vraisemblablement encore un le week-end prochain à l'occasion du second tour au Tessin. Mais un total de 14 sièges les placera derrière le PDC qui devrait également obtenir un siège au Tessin et conserver ses 15 sièges actuels. En définitive, les radicaux auront perdu quatre représentants dans la Chambre haute, tandis que les trois autres partis gouvernementaux maintiennent ou accroissent leur députation.

LANGENBERGER FRAGILISÉE

Au-delà des particularités locales, il y a des constantes dans les résultats. Tout d'abord, la clarté de la décision. Les nouveaux élus ont tous nettement devancés leurs concurrents. Ensuite, les recalés sont principalement Romands, ce qui implique la perte d'une sensibilité radicale latine au Conseil des Etats. Enfin, la défaite radicale profite avant tout à la gauche. La situation ne sera pas facile à gérer pour la Vaudoise Christiane Langenberger qui appartient à l'aile centriste du parti. Son poste de présidente ne tient plus qu'à un fil, celui de la composition du Conseil fédéral qui se dessinera le 10 décembre.

Or le résultat des élections de ce week-end ne sera pas sans effet sur la discussion en cours. Les succès socialistes vont probablement durcir la position de la gauche. Jusqu'à présent, le groupe parlementaire s'est contenté d'indiquer qu'aucun élu du PS ne donnerait sa voix à Christoph Blocher. Mais la question d'un second siège UDC est encore ouverte. Si l'on additionne les voix du PS, du PDC, des verts, des évangéliques, du chrétien-social et de l'extrême gauche, on obtient 125 voix, soit une voix de plus que la majorité absolue de l'Assemblée fédérale. S'il y a pas de défection, cette coalition est donc à même d'imposer sa solution.

BLOCHER AFFAIBLI

De deux choses l'une. Soit cette alliance vote pour un second UDC qui ne serait pas Christoph Blocher, soit elle refuse carrément d'élire un second UDC au gouvernement. Quel que soit le scénario retenu, la perspective de voir le tribun zurichois entrer au Conseil fédéral est nettement plus faible depuis hier. Dans le premier scénario qui tente beaucoup de socialistes, l'Assemblée fédérale élirait le président de l'UDC Ueli Maurer, le chef du groupe Caspar Baader ou le conseiller national Peter Spuhler. L'UDC qui a déclaré maintes fois que seul Christoph Blocher est éligible devrait alors décider si elle met ou non à exécution sa menace de quitter le gouvernement. Si tel est le cas, on se dirigerait vers un gouvernement de centre gauche dans lequel le PDC conserverait ses deux sièges. Sinon, c'est le second siège radical qui serait sur le ballant. Il pourrait être revendiqué par le PDC ou les verts.

Dans le second scénario, la majorité déciderait d'emblée qu'elle ne veut pas de deux UDC au gouvernement. Miracle de la politique suisse, on en resterait au statu quo, pour autant que Samuel Schmid ne donne pas sa démission. CIm/*Le Nouvelliste*